

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

19315799



Déposé
26-04-2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0469221860
Dénomination : (en entier) : **MOZER MOVING INTERNATIONAL**
 (en abrégé) :
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Siège : Rue Walthère-Dewé 143
 (adresse complète) 4000 Liège
Objet(s) de l'acte : DENOMINATION

D'un acte reçu par Maître Jean-Michel GAUTHY, Notaire de résidence à Herstal, exerçant sa fonction au sein de la SC SPRL « GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés » ayant son siège à Herstal, en date du 24 avril 2019, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée " **MOZER MOVING INTERNATIONAL** " ayant son siège social à 4000 Liège, rue Walthère Dewé, 143.

L'assemblée se déclare valablement constituée et prend les résolutions suivantes :

I- MODIFICATION DE LA DENOMINATION

L'assemblée décide de modifier l'article 1er des statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« La société revêt la forme d'une société privée à responsabilité limitée.
 Elle est dénommée « MM INTERNATIONAL ». »

II- MODIFICATION AUX STATUTS

L'assemblée constate le transfert du siège social à 4000 Liège, rue Walthère Dewé, 143, paru aux annexes du Moniteur belge du dix janvier deux mille quatorze sous le numéro 14011986 et décide en conséquence de modifier l'article 2 des statuts par le remplacement des alinéas 1 et 2 par le texte suivant :

« Le siège social est établi à 4000 Liège, rue Walthère Dewé, 143.

Il peut être transféré partout en zone francophone ou bilingue de Belgique par simple décision de la gérance à publier aux annexes du Moniteur Belge. La gérance a qualité pour faire constater authentiquement si besoin est, la modification au présent article qui en résulterait. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

délivré avant enregistrement dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

JM GAUTHY, notaire associé
 de la SPRL GAUTHY & JACQUES – Notaires Associés
 Rue Hoyoux, 87
 4040 HERSTAL

Acte et documents déposés au greffe en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition de l'assemblée comportant une procuration.
- la coordination des statuts.